Règlement du concours

« Mon mémoire de master en 180 secondes »

26 mai 2023 – Colombie

Date limite pour l’envoi des vidéos : **7 mai 2023.**

1. **OBJECTIFS ET PRESENTATION GENERALE**

A l’occasion de l’événement international France Alumni Days qui aura lieu, au niveau mondial et en Colombie des 13 au 26 mai 2023, France Alumni Colombie et Campus France Colombie organisent un concours France Alumni, pour tous les étudiants colombiens ayants réalisé un mémoire de Master en France.

Le concours prendra la forme d’une soutenance de mémoire d’une durée comprise entre 150 et 180 secondes. La soutenance que vous réaliserez devra refléter de manière ludique et accessible au grand public l’intérêt de votre travail de recherche, sans qu’il n’y ait de thème imposé.

Les soutenances doivent refléter de manière vivante la plus-value de l’expérience académique de l’étudiant en France, pour transmettre l’envie aux futurs candidats colombiens de tenter l’aventure universitaire en la France.

Les soutenances et vidéos retenues pourront être utilisées à des fins de promotion par Campus France.

Le concours sera animé et relayé sur le site web de France Alumni Colombie et les réseaux sociaux de France Alumni Colombie, Campus France Colombie et Ambassade de France en Colombie.

1. **PHASE DE PRESELECTION DES CANDIDATS**

\*\*\*\*\* CONDITIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION \*\*\*\*\*

Le concours s’adresse à tous les étudiants colombiens inscrits sur France Alumni, ayant soutenu un mémoire de Master en France.

Si vous n’êtes pas encore inscrit sur le réseau France Alumni, vous pouvez encore le faire avec [le lien suivant](https://www.francealumni.fr/fr/poste/colombie/) afin de participer au concours.

Une fois votre inscrit, vous devrez réaliser une vidéo de votre soutenance en 3 minutes pour la phase de présélection des finalistes.

Nature de l’œuvre : Les vidéos soumises au jury du concours doivent impérativement être en haute définition (possibilité de faire un montage vidéo, les outils et logiciels utilisés étant laissés au choix des participants).

Durée : La durée de la vidéo doit être comprise entre 150 et 180 secondes.

Formats : Les films peuvent être tournés avec tout appareil permettant un enregistrement audiovisuel.

Langue : La langue de la vidéo doit être le français, l’anglais ou l’espagnol et l’utilisation de sous-titres en français, si votre thèse est présentée en espagnol ou anglais, sera un plus.

Les vidéos doivent être envoyées par message électronique, accompagnées d’un CV du candidat et du relevé de notes du master à l’adresse référente pour le concours : [alumni.colombia@campusfrance.org](mailto:alumni.colombia@campusfrance.org) (en copie : [bogota@campusfrance.org](mailto:bogota@campusfrance.org))

La date limite pour l’envoi des vidéos est fixée au **7 mai 2023**, à minuit.

\*\*\*\*\* CRITERES DE SELECTION \*\*\*\*\*

Le jury délibèrera durant la semaine du 2 au 5 mai 2023 pour sélectionner les meilleures vidéos.

La sélection se fera selon :

1. la qualité du travail de recherche ;
2. la créativité et l’originalité concernant la vulgarisation du savoir ;
3. **PHASE FINALE DU CONCOURS**

\*\*\*\*\* CONDITIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION \*\*\*\*\*

Trois candidats seront retenus pour la phase finale du concours devront participer à une soutenance publique (pour ceux qui se trouvent en France ou en région, cela pourra se faire de manière virtuelle, à l’occasion de notre événement de fermeture de France Alumni Days, le **26 mai 2023**, à l’Alliance Française de Chicó, à Bogotá.

La soutenance de mémoire devra durer entre 150 et 180 secondes et refléter de manière ludique et accessible au grand public l’intérêt de votre travail de recherche.

\*\*\*\*\* CRITERES DE SELECTION \*\*\*\*\*

Le jury délibèrera sur la sélection des gagnants du concours selon :

1. la qualité du travail de recherche ;
2. la créativité et d’originalité concernant la vulgarisation du savoir ;
3. l’applaudimètre du public.
4. **PRIX**

Le concours donnera lieu à la remise d’un prix pour tous les finalistes. Les prix seront annoncés le **17 avril 2023**.

1. **AUTORISATIONS ET RESPONSABILITES**

France Alumni Colombie et Campus France Colombie pourront utiliser les vidéos primées en vue de ses activités de relations publiques. Tous les droits sur les œuvres présentées appartiennent à France Alumni Colombie et Campus France Colombie. Les participants autorisent par conséquent France Alumni Colombie et Campus France Colombie et ses partenaires à utiliser librement les vidéos qui lui auront été adressées pour projection, diffusion ou exploitation sur différentes formes de support (écrit, électronique ou audiovisuel) :

‐ Par publication sur la page web France Alumni Colombie, sur internet et sur les réseaux sociaux.

‐ Dans les publications de Campus France Colombie.

‐ À des fins de promotion du concours en utilisant le nom et/ou les images de la vidéo de quelque manière que ce soit.

Les œuvres seront exclusivement utilisées à des fins culturelles et tout usage commercial est exclu. Ces utilisations ne pourront donner lieu à aucune rétribution ou versement de droit d’auteur.

1. **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les auteurs qui soumettent une œuvre déclarent être titulaires de tous les droits relatifs à la réalisation de leur film court, dont les droits à l’image des personnes figurant dans la vidéo et les droits musicaux. Ils déclarent également avoir obtenu toute autorisation quant à l’utilisation des images inclues dans l’œuvre et s’engagent à dédommager qui de droit pour l’utilisation du matériel sonore ou visuel qui ne serait pas libre de droit.

1. **RESPECT DU REGLEMENT**

La participation à ce concours implique le plein accord des participants à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l’annulation de la candidature.